



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
☎ : 10BP 250 Cotonou
☎ : (229) 21 32 38 43 ; Fax : 21 32 41 88
Web : www.enseignementsecondaire.gouv.bj

Cotonou, le 12 février 2025

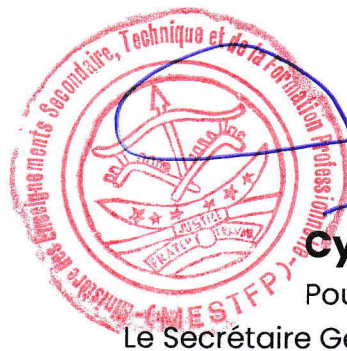
N° 010 /MESTFP/DC/SGM/DESTFP/SA

COMMUNIQUE RADIO

Objet : Prorogation de la date de dépôt des dossiers d'inscription à titre payant dans les Lycées Techniques Agricoles au titre de la rentrée scolaire 2025.

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que les inscriptions à titre payant pour la formation **au Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) ou au Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT)** dans les Lycées Techniques Agricoles pour la rentrée scolaire 2025, sont prorogées et prendront fin jusqu'au **mercredi 26 février 2025 inclus à 17h00.**

En tout état de cause, les apprenants désireux de suivre une formation au BEAT ou au DEAT sont invités à se rendre dans les lieux habituels de dépôt des dossiers pour y remplir les formalités d'usage.



Cyrille AÏNAMON

Pour le Ministre et P.O.
Le Secrétaire Général du Ministère